

## Réunion thématique du débat public Fos-Salon 14.10.20 Port, Logistique et place des différents modes de transport

**Comment améliorer la massification des flux pour un plus fort report modal de la route vers le ferroviaire et le fluvial ?**

**De quels outils dispose-t-on sur le territoire et comment améliorer leur fonctionnement : meilleure exploitation, investissements nécessaires**

- Travailler à l'optimisation du passage portuaire des unités fluviales de conteneurs en darse 2 :
  - Court terme : offrir une solution de manutention fluviale chez Seayard : place à quai supplémentaire
  - Moyen terme : si besoin confirmé, réalisation d'une plate-forme dédiée pour le fluvial, voire mutualisée avec le fer.
  - En complément, idée de port arrière/avancé sur le bassin Rhône Saône
- Réduire ou gommer les distorsions de coût de traitement de la manutention fluviale entre les 3 modes.

**Comment améliorer la massification des flux pour un plus fort report modal de la route vers le ferroviaire et le fluvial ?**

**De quels outils dispose-t-on sur le territoire et comment améliorer leur fonctionnement : meilleure exploitation, investissements nécessaires**

Suite

- Disposer d'indicateurs réguliers sur la qualité de service de la manutention fluviale
- Proposer des incitations tarifaires aux manutentionnaires en fonction de la qualité de traitement des barges
- 
- œuvrer pour la compétitivité du mode fluvial en travaillant sur l'offre et les services annexes : franchise, détention, optimisation douanière ...
- Continuer les démarches de promotion (via Medlink Ports) et la concertation fluviale en conviant l'ensemble des donneurs d'ordre.

**La deuxième question a trait à la possibilité d'aller au-delà des objectifs de report modal affichés aujourd'hui (le chiffre de 40% sur le fer a parfois été mis en avant) : est-ce envisageable ? À quelles conditions en termes d'exploitation des installations et de modernisation, en termes d'investissements nécessaires ?**

- Part modale du fluvial 2019 : 7%
- Réseau du bassin Rhône Saône non saturé : capacité x 4
- Ports intérieurs avec des capacités de traitement dont Lyon Terminal couplé, à terme, avec Salaise-sur-Sanne; et plus au nord, les ports de Bourgogne.
- Flotte fluviale supplémentaire mobilisable en fonction de la demande
- Nécessité de travailler prioritairement sur l'articulation du maritime avec le fluvial et sur la compétitivité du mode fluvial.
- Des leviers réglementaires et fiscaux à développer